

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 158-2019
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.194

Déposée le: 07.06.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Imboden (Bern, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 7

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Il est temps d'avoir davantage de professeures à l'Université de Berne

Le Conseil-exécutif est prié d'examiner conjointement avec l'Université la mise en œuvre des demandes suivantes :

1. Les mesures requises doivent être prises afin d'augmenter la part des femmes parmi les professeur-e-s et les enseignant-e-s.
2. La loi sur l'Université doit stipuler que les chaires de l'Université de Berne sont désormais attribuées pour moitié à des femmes.
3. L'Université de Berne est chargée de prendre les mesures d'accompagnement nécessaires à cette fin (conditions générales, programmes d'encouragement pour professeures assistantes, etc.).

Développement :

Plus de la moitié de l'ensemble des personnes étudiant à l'Université de Berne sont actuellement des femmes. Mais aux plus hauts niveaux du professorat, les femmes restent clairement sous-

représentées. Plus le niveau est élevé dans la carrière universitaire et moins les femmes sont présentes. S'agissant des assistantes et assistants, la part des femmes dépasse encore à peine 50 pour cent, elle avoisine les 40 pour cent chez les enseignant-e-s, et avoisine un quart chez les professeur-e-s. C'est ce que montrent les statistiques (2017)¹. La part des femmes est particulièrement basse en ce qui concerne les postes de professeur-e-s ordinaires et extraordinaires. Cette part a certes augmenté de manière continue ces dernières années, mais à un rythme très lent : ainsi, seule une chaire sur dix était occupée par une femme en 2003, et deux sur dix en 2017. La situation se présente mieux s'agissant de la relève au niveau des chaires, dont 35 pour cent sont occupées par des femmes. C'est la raison pour laquelle les nouveaux engagements représentent des choix décisifs. Les statistiques de genre établies chaque année par swissuniversities présentent la part des femmes dans les nouveaux engagements, et ces chiffres varient d'une année à l'autre. En 2017, elles faisaient état d'un bien maigre 13 pour cent. Or il faut plus de femmes parmi les personnes nouvellement engagées si l'objectif est d'avoir à l'avenir plus de femmes occupant des chaires. La relève est là, donc cela est possible.

Destinataire

- Grand Conseil

¹ Zahlen & Fakten (en allemand et en anglais uniquement):

https://www.unibe.ch/universitaet/portraet/selbstverstaendnis/gleichstellung/gleichstellung_an_der_universitaet/zahlen_amp_fakten/index_ger.html